



Commune de Charrat



**Zones de protection
du puits de pompage "En l'Etray"
soumis à approbation
par le Conseil d'Etat**

Echelle 1:2'000

Le Président	Timbre communal	La Secrétaire
--------------	-----------------	---------------

Chef du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement

Date	Dessiné	Contrôlé	Mandat n° 3.374
Juin 2011	J.S.	P.T. et M.L.	Format : A3

Légende

Ouvrage

- Puits En l'Etray
- Forage de 1977

Zone de protection

- Zone de protection S1
- Zone de protection S2
- Zone de protection S3

Bureau d'ingénieurs et géologues Tissières SA
Rue des Prés-de-la-Scie 2 – Case postale 105
1920 Martigny

Tél. 027/722 83 22 Fax 027/722 04 22
E-mail bureau@tissieres-sa.ch
Site web www.tissieres-sa.ch